



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 62551

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le mécontentement de nombreux chefs d'entreprises du département de l'Ain face à l'augmentation des tarifs de consultations de la médecine du travail. En effet, à partir de ce mois de mars 2005, le coût a été porté à 25 euros par salarié, pour une visite médicale qui s'avère beaucoup plus sommaire qu'auparavant, de l'aveu même des bénéficiaires. Dès lors, il lui demande quelles sont les raisons qui ont motivé une telle hausse au moment où les PME et PMI de notre pays doivent faire face à des charges - fiscales et sociales - particulièrement lourdes qui pèsent sur leur activité, dans une conjoncture économique déjà très difficile.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62551

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3677